

Sous-section 5.—Le Canada et l'OAA

L'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies (OAA), conçue à une conférence spéciale des Nations Unies tenue à Hot-Springs (Virginie) en mai 1943, a finalement vu le jour à Québec en octobre 1945. Elle vise à relever les normes d'alimentation et d'existence des peuples de tous pays, à augmenter l'efficacité de la production et de la distribution des produits de la ferme, de la forêt et de la pêche et à améliorer le sort des populations rurales. L'organisation, qui comptait 42 membres à ses débuts (en 1945), en réunissait 65 à la fin de 1949.

L'OAA est dirigée par une conférence où chaque État-membre a une voix. Entre les sessions de la conférence, qui se tiennent annuellement, le Conseil de l'OAA agit au nom de la Conférence. Le travail de l'organisation relève d'un directeur général nommé par la Conférence. Les divisions techniques de l'OAA,—Agriculture, Répartition, Économie et Statistiques, Forêts et Produits forestiers, Nutrition et Bien-être rural,—assurent toute une gamme de services de consultation et d'enquête destinés à procurer des renseignements essentiels à l'application d'efficaces mesures d'envergure nationale et internationale relativement aux problèmes de l'alimentation et de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la pêche.

Le rapport du directeur général sur l'activité de l'OAA en 1948-1949 décrit les quatre principales initiatives:—

1° L'OAA a servi d'organisme mondial de vulgarisation et de consultation, utilisant les connaissances scientifiques contemporaines pour accroître la production, perfectionner les procédés de manutention et les méthodes de traitement et améliorer la répartition des denrées alimentaires et des autres produits de la ferme, de la forêt et de la pêche. Certains des services d'aide technique assurés aux gouvernements comprennent: lutte contre la peste bovine et autres épizooties meurtrières; lutte contre les insectes et autres destructeurs des récoltes sur pied ou emmagasinées; distribution sur une vaste échelle de semences de plantes culturales améliorées; programmes et démonstrations concernant la conservation des sols; étude des besoins en matière d'irrigation et d'égouttement et des possibilités de mise en valeur de nouvelles terres; établissement de programmes de mécanisation agricole; formation de statisticiens des services publics; assistance en vue de déterminer les objectifs nationaux en matière de production, de commerce et de consommation et organisation de programmes permettant de les atteindre.

2° L'OAA a mis des gouvernements en rapport et a travaillé étroitement avec d'autres institutions à l'application de mesures internationales dans ces domaines. Voici quelques exemples de l'œuvre accomplie: établissement de la nouvelle Commission internationale du riz chargée de s'occuper des problèmes urgents touchant l'économie rizicole et du nouveau Conseil indo-pacifique des pêches chargé d'aider les gouvernements à accroître la production des pêches maritimes et en eaux douces; la création en Amérique latine et en Europe de commissions régionales des forêts chargées d'encourager et de coordonner l'exploitation forestière; collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé en ce qui concerne les aspects agricoles des programmes de lutte contre le paludisme et avec le Fonds international de secours à l'enfance des Nations Unies pour la mise en œuvre de son programme d'alimentation.

3° L'OAA a compilé et publié des données sur la production, la transformation, le commerce, les prix et la consommation des produits de l'agriculture, de la forêt et de la pêche, soit des bulletins sur les denrées, des annuaires de statistiques agricoles et forestières et des rapports statistiques périodiques sur l'agriculture et la pêche.